

Prononciation et contraintes phonotactiques : étude des difficultés rencontrées par les apprenants débutants du FLE en Égypte

Moustapha Abdelmohssen Ahmed*

moustapha.abdelmohssen@mu.edu.eg

Résumé

L'apprentissage de la phonétique du français constitue souvent un défi de taille devant l'apprenant égyptien débutant. L'interférence des connaissances et des règles de la langue maternelle, en particulier l'arabe pour notre étude, génère des difficultés surtout au niveau de la prononciation du français. Ce travail se propose de détecter les types d'interférences phonologiques que l'arabe pourrait exercer sur la prononciation de certaines structures syllabiques en français. Ces interférences ou difficultés sont principalement liées aux contraintes phonotactiques qui gouvernent les syllabes dans les deux langues en question. Nous explorons l'influence des contraintes phonotactiques de l'arabe en tant que langue maternelle sur la prononciation du français des apprenants égyptiens à partir d'une analyse de la reproduction orale de quelques mots français témoignant d'une transgression phonologique des structures syllabiques de l'arabe. L'objectif est de cerner et de comprendre les obstacles auxquels sont confrontés les étudiants égyptiens débutants lorsqu'ils tentent de reproduire des structures syllabiques absentes de leur langue maternelle (l'arabe).

Mots clefs : contraintes phonotactiques, apprentissage du FLE, interférences phonologiques, épenthèse, reproduction orale.

* Maître de conférences au département de français, Faculté des Lettres, Université de Minia.

Introduction

L'apprentissage de la structure syllabique est essentiel pour parvenir à une prononciation précise, conforme à celle des locuteurs natifs. La segmentation syllabique, enseignée dès le plus jeune âge, est reconnue comme le moyen optimal pour s'habituer à une lecture correcte des mots dans une langue étrangère. Elle facilite l'acquisition des règles de prononciation et la reconnaissance des unités plus vastes telles que les mots ou les groupes accentuels.

Lorsqu'une personne parle, elle émet une série de sons successifs. Ces sons sont connectés et combinés en groupes que nous appelons « syllabes ». Celles-ci se considèrent comme un bloc sonore ou un groupe de sons qui se prononce de manière indépendante ou séparée de son entourage, c'est-à-dire produit d'une traite. Landercy & Renard définissent la syllabe comme l'« unité supérieure au phonème, elle apparaît auditivement comme un groupement phonique autour d'un sommet (noyau) de sonorité ; c'est la plus petite unité perceptive. » (2000, p.235)

Chaque syllabe est régie par la phonotactique qui indique l'ensemble des « règles » qui témoignent l'existence de telle ou telle séquence de phonèmes dans une langue donnée. Ce sont des « contraintes sur les ordres de combinaison séquentielle des phonèmes à l'intérieur des mots » (Boloh, 2011, p.2). Boysson-Bardies considère ces contraintes comme un « ensemble des règles

d'agencement des séquences phonologiques commandant la structure des mots dans une langue » (1996, p.260). Dans ce sens, le français, par exemple, n'admet pas la séquence « mdl », car aucun mot français ne peut commencer par /md/, tandis que l'arabe, à son tour, ne permet pas de séquence telle que « ههه », car elle n'existe pas et par conséquent, ne constitue jamais un mot arabe.

Dans cette recherche, nous explorerons la structure syllabique ou les contraintes phonotactiques de l'arabe et du français ainsi que l'influence de la langue maternelle sur l'acquisition de la prononciation en FLE. Polivanov affirme que « la langue maternelle affecte non seulement la manière dont sont traités les sons individuels, mais aussi la manière dont sont perçues les séquences des sons » (1931, cité dans Dupoux, 2002, p.202). Cela souligne l'impact profond de la langue maternelle sur la manière dont un individu perçoit et produit les sons d'une autre langue. Lorsque nous grandissons dans un milieu natif, notre cerveau se familiarise avec les sons spécifiques et les structures syllabiques de notre propre langue. Cela pourrait influencer notre capacité à reproduire correctement les sons d'une autre langue acquise en parallèle. En bref, la langue maternelle agit comme un filtre à travers lequel nous percevons et traitons les sons d'autres langues. Troubetzkoy, lui aussi, met en lumière le concept du « crible phonologique », soulignant que l'apprenant à cause de l'acquisition de sa langue maternelle risque probablement de

perturber sa perception ou sa production des sons dans une langue seconde. (1939, p. 54).

Partant de cette observation, les deux questions principales qui constituent l'assise de cette recherche peuvent être formulées comme suit : comment les apprenants débutants reproduisent-ils quelques syllabes du français qui pourraient transgresser les régularités phonotactiques de leur langue maternelle ? Et dans quelle mesure les règles phonotactiques de la langue maternelle pourraient-elles influencer la prononciation du français ?

Notre analyse part de l'observation du français parlé de nos étudiants débutants en FLE et qui ne sont pas issus d'écoles de langue, c'est-à-dire que leur première langue n'était pas le français et ils ne l'apprennent qu'au lycée. Ajoutons qu'ils sont en première année de la faculté des lettres et se préparent actuellement pour obtenir le niveau de Delf A1, ce qui correspond à un niveau d'utilisateur élémentaire (niveau introductif ou de découverte). Nous choisissons d'étudier leur reproduction orale de quelques mots qui transgressent les contraintes phonotactiques de l'arabe et qui pourraient générer quelques difficultés en prononciation.

I. Structures syllabiques du français et de l'arabe : comparaisons théoriques.

L'enseignement de la phonétique du français est particulièrement sensible à l'environnement linguistique, surtout

quand l'arabe est une langue maternelle, car la phonologie de l'arabe diffère de la phonologie du français de diverses manières, par exemple l'arabe moderne possède un système vocalique pauvre, composé de trois timbres /a/, /i/, /u/ essentiels possédant un contraste phonémique de durée opposant des voyelles brèves /a/ - /i/ - /u/ à des voyelles longues : **ا - ي - و - ī - ā - ū**, tandis que le système vocalique du français est très riche, il possède 16 réalisations sonores différentes. En revanche, le système consonantique de l'arabe se considère plus riche que le français. Il se distingue surtout par des consonnes pharyngales « **ħ** » « **ح** », « **ʕ** » « **ع** » et des consonnes laryngales « **h** » « **هـ** » et « **ʔ** » « **ء** ».

Remarquons que les voyelles, en arabe, se divisent en voyelles brèves et en voyelles longues : une voyelle, dite brève lorsqu'elle comporte « *ālḥrkāt ālqsyra* » : **َ , ِ , ُ**. Ce sont des signes auxiliaires placés au-dessus ou au-dessous des consonnes. Cependant, une voyelle est longue quand elle indique « *ālḥrkāt āltwyla* » : **ا - ي - و - ī - ā - ū** (النورى, 2007, p.277). En arabe, la structure syllabique se compose de cinq types essentiels (شاهين, 1980, p.40) :

a) La syllabe courte « CV ».

Ce type syllabique est composé d'une consonne suivie d'une voyelle brève, par exemple les trois syllabes du mot « **جَلَسَ** » :

/ǧa/ + /la/ + /sa/ → CV + CV + CV

b) La syllabe de taille moyenne « CV: ».

Ce type syllabique est constitué d'une consonne suivie d'une voyelle longue, par exemple la première syllabe du mot « كَاتِبٌ » :

$/k\bar{a}/ + /tib/ \rightarrow CV: + CVC$

c) La syllabe de taille moyenne « CVC».

Ce type syllabique se compose d'une voyelle brève qui se situe entre deux consonnes, par exemple la seconde syllabe du mot « كَاتِبٌ » :

$/k\bar{a}/ + /tib/ \rightarrow CV: + CVC$

d) La syllabe longue « CV:C».

Ce type syllabique se compose d'une voyelle longue qui se situe entre deux consonnes, par exemple la seconde syllabe du mot « كِتَابٌ » :

$/ki/ + /t\bar{a}b/ \rightarrow CV + CV:C$

e) La syllabe longue « CVCC».

Ce type syllabique est formé d'une consonne suivie d'une voyelle brève et deux autres consonnes, par exemple la seconde syllabe du mot « بِنْتُ » :

$/bint/ \rightarrow CVCC$

Quant à la syllabe française, nous mentionnons ci-dessous la classification de Wioland (1985, p.260) exposant neuf structures syllabiques les plus courantes et leurs occurrences en français, classées par ordre décroissant :

type	CV	CCV	CVC	V	CCVC	CVCC	VC	CCCV	CCVC C
%	55,61	13,90	13,55	9,80	2,65	1,50	1,32	1,01	0,29
total		69,51	83,06	92,86	95,51	97,01	98,33	99,34	99,63

Une autre étude récente (Rousset, 2004, p.116) met en exergue dans le tableau ci-dessous une liste exhaustive des structures syllabiques classées par type et leur proportion dans le lexique du français. Il représente 17 structures syllabiques par rapport au tableau de Wioland, lequel indique seulement 9 structures. Ce tableau englobe d'autres structures rares ou d'une faible proportion en français, mais leur présence est primordiale dans la compréhension de l'ensemble des contraintes phonotactiques du français.

	français
CV	54,17 %
CCV	10,82 %
CCCV	0,25 %
V	7,94 %
VC	1,92 %
VCC	0,41 %
VCCC	0,005 %
CVC	17,92 %
CVCC	2,70 %
CVCCC	0,12 %
CVCCCC	0,002 %
CCVC	3,27 %
CCVCC	0,32 %
CCVCCC	0,01 %
CCCVC	0,09 %
CCCVCC	0,03 %
C	0,02 %

Ces deux tableaux montrent que les quatre structures syllabiques courantes en français sont : CV, CCV, CVC, V ; les autres structures représentent une minorité claire dans le vocabulaire français. Ajoutons que le français favorise la syllabation ouverte, car les structures syllabiques qui se terminent par une voyelle comptent la plus grande proportion dans le lexique du français. En revanche, le plus faible pourcentage appartient aux structures qui se terminent par une consonne en créant ainsi une syllabe fermée.

En comparant les structures phonotactiques de ces deux langues, nous déduisons que celles qui sont anormales ou

irrégulières par rapport à l'arabe se manifestent dans les structures syllabiques « V » 7,94 % , « CCCV » 0,25 % , « CVCCC » 0,12 % , « VCCC » 0,005 % , « CCCVC » 0,09 % , « CCCVCC » 0,03 % , « CCVCCC » 0,01 % et enfin « CVCCCC » 0,002 % . Partant de cette observation, nous procédons à une étude empirique visant à découvrir les anomalies commises dans la reproduction de ces structures syllabiques du français qui n'existent pas en arabe, des anomalies qui pourraient défigurer la prononciation des débutants en FLE.

Nous choisissons de nous focaliser sur ces structures syllabiques et les analyser par ordre décroissant d'importance. Primo, nous choisissons de tester, la structure syllabique « V » 7,94 %. Secundo, parmi les structures qui comportent trois consonnes en français, nous choisissons de tester uniquement celles ayant la plus grande proportion, car elles occupent une place centrale dans le lexique du français à savoir : « CCCV » 0,25 % , « CVCCC » 0,12 % . Et enfin, nous testons la seule structure syllabique du français possédant quatre consonnes « CVCCCC » 0,002 % .

II. Prononciation des structures syllabiques anormales du français.

1. La structure syllabique « V » .

1.1 Structure « V » à la jonction de deux mots.

Le français dispose, en premier lieu, d'une gamme de mots qui affirme la présence d'une seule voyelle comme « à », « en », « et », « au », « ou », « y », etc. Bien que ces séquences soient un monosyllabe dont la prononciation se considère facile, il s'avère cependant difficile parce que l'arabe, comme nous l'avons évoqué, ne dispose jamais d'une telle séquence. Autrement dit, aucun mot en arabe ne peut se constituer d'une seule voyelle comme en français. Cependant, après maintes répétitions assidues et un effort soutenu, les apprenants débutants pourraient parvenir à articuler ces sons avec précision.

En même temps, ces mêmes mots pourraient présenter d'autres types d'obstacles. Cette difficulté émerge lorsque ces mots sont insérés au sein d'une phrase. En effet, les règles phonotactiques de l'arabe interdisent non seulement la structure « V » en tant qu'une seule syllabe, mais aussi celle-ci ne peut jamais se répéter de façon consécutive (النورى, 2007, p.280). Ajoutons que la richesse de ces réalisations monosyllabiques du français est une raison qui a exacerbé le problème, surtout à la jonction de deux mots. Nous avons opté pour l'examen de la production des monosyllabes suivants, à savoir « en », « eu » et « as ». Examinons les trois phrases suivantes :

- 1- Je suis né **en** septembre.
CV V CVCCVCC

2- J'**ai eu** froid.
CV V CCCV

3- Tu **as été** sage.
CV V VCV

Dans la première et la deuxième phrase, « en » et « eu » forment une syllabe « V » à part. Les deux font preuve d'une certaine difficulté, notamment pour deux raisons : le premier, c'est le fait de prononcer une telle syllabe isolée, dotée d'une structure « V », qui n'a pas de similitude en arabe. Le second concerne l'entourage phonétique dans lequel se trouve la syllabe ; la fusion de la syllabe précédente avec la syllabe en question en résulte deux voyelles successives formant ainsi, de façon inévitable, un hiatus, qui créera un autre fardeau supplémentaire devant nos sujets débutants. Or, nous remarquons que leurs réalisations orales sont entrecoupées d'une pause perceptible, témoignant d'une certaine discontinuité dans leur articulation orale, transcrite ci-dessous par une barre oblique :

1- Je suis **né / en** septembre.
CV V CVCCVCC

2- J'**ai / eu** froid.
CV V CCCV

Dans la troisième phrase, le problème s'est aggravé par la fusion de trois voyelles successives à cause des syllabes avoisinantes. Cette rencontre de trois sons vocaliques, considérée ardue à réaliser, complique la tâche de l'articulation. Nous

remarquons ci-dessus, d'après la production de nos apprenants, deux pauses mal placées qui peuvent déformer la structure rythmique de la phrase et la rendre indécodable ou incompréhensible :

- 3- Tu / as / été sage.
CV V VCV

En outre, cette lacune dans l'articulation nécessite une approche attentive et une persévérance sans faille pour la surmonter, car l'apprenant ayant un niveau élémentaire du français a du mal à comprendre la règle de l'enchaînement vocalique et son application reste difficile à faire. Cette règle, qui stipule la prononciation de deux voyelles successives dans un même souffle, contribue efficacement à éviter les sons discordants tout en créant une sorte d'harmonie entre les voyelles consécutives. Par conséquent, il n'y aura pas d'arrêt de la voix entre les syllabes précédentes, c'est-à-dire que nous ne ferons jamais de pause entre ces syllabes et nous entendrons sans à-coups plusieurs sons vocaliques qui se suivent :

- 1- Je suis né [~]en septembre.
CV V CVCCVCC

- 2- J'ai [~]eu froid.
CV V CCCV

- 3- Tu [~]as [~]été sage.
CV V VCV

1.2 Structure « V » à l'intérieur du mot.

Après avoir examiné la structure « V » à la jonction de deux mots, nous allons découvrir si la structure syllabique « V » peut causer des problèmes à l'intérieur des vocabulaires du français. Contrairement à la langue arabe, plusieurs mots en français tolèrent évidemment la suite de deux voyelles. Parmi eux, nous avons choisi de tester la réalisation de « aéroport », « coopérer », « créer », « européen », « coréen », « oasis », « aorte ». D'après les réalisations de nos apprenants, nous remarquons parfois une pause, transcrite ci-dessous par une barre oblique, qui divise la production des mots en raison d'un hiatus inévitable :

Mots examinés	<u>a</u> éroport	cr <u>é</u> er	co <u>o</u> pérer	europ <u>é</u> en	cor <u>é</u> en	<u>o</u> asis	<u>a</u> orte
Structure syllabique	V.V.CV.CV C	CCV.V	CV.V.CV. CV	V.CV.CV.V	CV.CV. V	V.V.CV C	V.VC C
Réalisation observée	[a/εvɔʁɛv]	[kʁe/e]	[kɔ/ʁɛve]	[øvɛʁe/ɛ]	[kɔve/ɛ]	[ɔ/azis]	[a/ɔʁt]

Tout d'abord, dans le mot « aéroport », nous remarquons deux structures « V » qui se suivent. C'est un [a] antérieur qui se prononce en ouvrant la bouche en laissant la langue dans sa

position naturelle, suivi d'un un [e] antérieur et mi-fermée se produisant avec la langue qui est placée aussi loin que possible à l'avant de la bouche. Il s'agit de séquences cacophoniques dues à deux voyelles consécutives qui sont difficiles à prononcer d'un seul trait.

De plus, les deux verbes « créer » et « coopérer » témoignent des deux sons identiques qui se suivent « [e], [ɔ] » : le premier appartient à la syllabe précédente « CV », alors que la seconde représente la structure « V ». La fusion de ces deux voyelles identiques dans un même souffle crée une difficulté évidente, donnant lieu à une prononciation intermittente ou discontinue.

Pareillement, nous constatons dans « européen » et « coréen » la rencontre d'une voyelle orale /e/, située dans une structure « CV », avec une voyelle nasale appartenant à une structure « V ». Il s'agit d'un oral mi-fermé /e/, suivi par un nasal mi-fermé /ẽ/. Cet échange rapide, entre deux voies différentes (oral et nasal), nécessite un voile de palais flexible à travers lequel le passage de l'air peut circuler, de façon accélérée, dans deux directions opposées : le /e/ exige un voile du palais relevé où l'accès aux fosses nasales est bloqué et l'air ne peut que traverser par la cavité buccale ; en revanche, le /ẽ/ exige un voile du palais abaissé où une partie de l'air traverse les fosses nasales.

De plus, nous constatons dans les deux mots « oasis » et « aorte » le passage d'une voyelle fermée /o/ à une voyelle très ouverte /a/ et vice versa. Il s'agit d'une prononciation qui requiert une flexibilité au niveau de la langue qui est caractérisée par une position aussi reculée que possible dans la bouche dans le cas de [o] et possède une position aussi avancée que possible dans la bouche dans le cas de [a]. Cette transition rigide se révèle difficile à faire par les apprenants débutants en français.

En raison de la rencontre de deux sons vocaliques dont l'un forme principalement une structure « V » et l'autre pourrait appartenir à d'autres structures telles que « V », « CV », « VCC », ce groupe de mots, déjà analysés, se caractérise par une dissonance phonétique dont la production s'avère ardue auprès des apprenants débutants du FLE.

D'ailleurs, la rencontre des deux voyelles consécutives surtout dans le cas du mot « créer » engendre parfois, chez quelques apprenants débutants, l'apparition d'une semi-consonne épenthétique /j/ entre ces deux voyelles au cours de la prononciation. Warnant affirme que chez les étrangers « les semi-consonnes de transition [j], [w] et [ɥ] apparaissent déjà trop facilement » (cité dans Ooijevaar, 2009, p.14). Nous avons noté ce [j] ci-dessus dans un caractère plus petit parce qu'il n'a pas de statut phonétique notable :

Mots examinés	créer
Structure syllabique	CCV.V
Réalisation observée	\kʁeʁ\

Dans l'exemple cité supra, nous rencontrons, contrairement aux normes phonétiques, un yod clair. Pour les apprenants débutants, cette semi-consonne épenthétique joue un rôle important en tant que lien facilitant la transition entre deux voyelles successives. Dubois l'affirme en constatant que « ce type de son peut apparaître très fréquemment dans une langue comme son de liaison entre deux phonèmes, comme appui entre deux voyelles ou comme transition entre une consonne et une voyelle » (2013, p.425). Ainsi, ce phénomène se produit spontanément, et ce n'est qu'un élément de passage inévitable afin de surmonter la dureté de prononciation de ces deux voyelles successives en favorisant une articulation fluide sans interruptions.

2. Groupes consonantiques à l'intérieur du mot.

2.1 Groupes consonantiques dans l'attaque syllabique.

D'après le lexique du français, la présence des trois consonnes consécutives au début du mot pourrait prendre des allures de défi auprès des apprenants débutants du FLE, car l'arabe, comme nous l'avons déjà évoqué, n'admet que la suite de deux consonnes, et ce dans la coda syllabique uniquement.

2.1.1 Structure syllabique « CCCV ».

La structure syllabique « CCCV » fait référence à une syllabe qui se compose de deux éléments : trois consonnes initiales, suivies d'un noyau vocalique. Cette structure syllabique est relativement rare en français et présente 0,25 % du lexique français. Martens explique que les mots français débutant par trois consonnes peuvent revêtir diverses formes orthographiques, telles que « PLSV », « FLSV », « sPLV »¹ où les abréviations P, F, N, L, S, V indiquent respectivement les occlusives (ou plosives), fricatives, nasales, liquides, semi-consonnes et voyelles (2019, p.44).

- **Séquences initiales « PLSV » ou « FLSV ».**

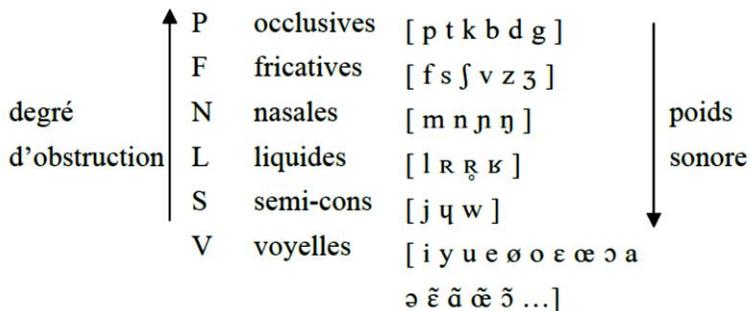
En examinant infra la production de quelques mots issus de ces formes orthographiques comme « trois », « truite », « bruit », « fruit », « froid », « fluide », nous remarquons une difficulté claire dans la prononciation des mots précédents, une difficulté liée aux deux groupes initiaux « PLSV » et « FLSV ». La transition d'une occlusive ou une fricative à une vibrante entraîne l'apparition, chez la majorité des apprenants, un /ε/ faible qui atténue la collision de trois consonnes :

¹ Il est à noter que le caractère « S » en majuscule représente une semi-consonne, tandis que le caractère « s » en minuscule correspond à la consonne « s ».

Nature des séquences	PLSV		FLSV	
Mots examinés	trois	bruit	fruit	froid
Réalisation standard	\tʁwa\	\bʁqi\	\fʁqi\	\fʁwa\
↓	↓	↓	↓	↓
Réalisation observée	\tʰʁwa\	\bʰʁqi\	\fʰʁqi\	\fʰʁwa\

Chaque mot se compose des phonèmes de pouvoirs variables (forts ou faibles) (Mertens, 2019, p.40), c'est-à-dire que les voyelles ouvertes sont les plus fortes, ils possèdent un poids sonore très élevé ; en revanche, les occlusives sont les plus faibles et leur poids sonore est très faible. Voyons le schéma infra (Mertens, 2019, p.39) expliquant l'échelle de sonorité des voyelles en français ainsi que le rapport entre l'aperture et le poids sonore :

occlusive < fricative < nasale < liquide < semi-voyelle < voyelle



À cet égard, la transition d'une occlusive ou d'une fricative qui possède un degré d'obstruction fermé (ayant un poids sonore inférieur) à un liquide ouvert (ayant un poids sonore élevé) provoque l'apparition d'un son intermédiaire comme le /ɛ/ chez la plupart des apprenants égyptiens. En effet, cela est dû à la disparité du poids sonore entre les occlusives ou les fricatives et les liquides. Pour les apprenants, cette voyelle assure une transition flexible entre deux consonnes de poids sonore différent où celle-ci agit comme un pivot sonore, permettant une transition en douceur sans heurt entre les deux consonnes en question.

- **Séquence initiale « sPLV ».**

La séquence « sPLV » constitue un groupe des phonèmes dont la première consonne est toujours la lettre « s », suivie d'une plosive et un liquide qui peuvent figurer dans des mots comme « splendide », « scrupule » et « sclérose » :

Nature des séquences	sPLV		
Mots examinés	splendide	scrupule	sclérose
Réalisation standard	splendide	scrupule	sclérose
	↓	↓	↓
Réalisation observée	\sp ^ɸ lãdid\	\sk ^ɛ ɤpyɸ\	\sk ^ɛ leɤoz\

Ces mots éprouvent également des difficultés dans la prononciation. Nous remarquons des irrégularités commises qui se

produisent au cours de la rencontre des trois consonnes dans les mots mentionnés précédemment. Il s'agit d'un ϵ faible qui s'insère entre la plosive ou la fricative et le liquide qui vient après.

2.2 Groupes consonantiques dans la coda syllabique.

2.2.1 Structure syllabique « CVCCC ».

Similaire à la structure CCCV déjà analysée, la présence de trois consonnes consécutives à la coda de la syllabe française constitue un autre défi devant les apprenants du FLE. Considérée parmi les syllabes rares en français, la structure CVCCC forme un groupe en fin de mot, lequel témoigne de trois formes orthographiques à savoir : « VPsP », « VPPL », « VFPL », « VLPL » (Mertens, 2019, p.48). Nous avons examiné la reproduction de quelques mots provenant de ces trois formes orthographiques :

Nature de séquences	VPsP		VPPL		VFPL		VLPL		
Mots examinés	texte	mixte	spectre	sceptre	muscle	astre	cercle	filtre	ordre
Réalisation standard	$\backslash\text{t}\epsilon\text{kst}\backslash$	$\backslash\text{mikst}\backslash$	$\backslash\text{sp}\epsilon\text{kt}\epsilon\backslash$	$\backslash\text{s}\epsilon\text{pt}\epsilon\backslash$	$\backslash\text{mysk}\backslash$	$\backslash\text{ast}\epsilon\backslash$	$\backslash\text{s}\epsilon\text{r}\text{k}\backslash$	$\backslash\text{f}\text{il}\text{t}\epsilon\backslash$	$\backslash\text{ord}\epsilon\backslash$
Réalisation observée	$\backslash\text{t}\epsilon\text{k}^{\epsilon}\text{st}\backslash$	$\backslash\text{mik}^{\epsilon}\text{st}\backslash$	$\backslash\text{sp}\epsilon\text{kt}^{\epsilon}\backslash$	$\backslash\text{s}\epsilon\text{pt}^{\epsilon}\backslash$	$\backslash\text{mysk}^{\epsilon}\backslash$	$\backslash\text{ast}^{\epsilon}\backslash$	$\backslash\text{s}\epsilon\text{r}\text{k}^{\epsilon}\backslash$	$\backslash\text{f}\text{il}\text{t}^{\epsilon}\backslash$	$\backslash\text{ord}^{\epsilon}\backslash$

D'après les mots cités supra, la succession de trois consonnes dans la coda syllabique dresse un autre obstacle devant nos apprenants. Il s'agit d'une coda difficile à reproduire en raison de la présence d'une plosive, comme nous l'avons déjà évoqué, possédant un poids sonore élevé par rapport à ce qui vient après. Pour nos apprenants, cette articulation s'avère complexe sans la présence d'une voyelle épenthétique, ce qui engendre, dans la plupart des cas, l'apparition d'un /ε/ faible qui vient justement après la plosive prononcée afin de faciliter la transition.

Remarquons que cette voyelle épenthétique s'impose toujours après la plosive qui possède un poids sonore fort comme dans le cas des séquences « VFP^εL », « VP^εsP » et « VLP^εL », tandis que l'inverse est impossible, une telle voyelle épenthétique ne s'insère jamais après un liquide ou une fricative (de faible sonorité) qui précède une plosive (de forte sonorité). De plus, dans le cas de la séquence « VPPL », une voyelle épenthétique ne s'impose jamais non plus entre deux plosives, car les deux ont un poids sonore équivalent.

Ajoutons que l'anglais en tant que langue première aurait pu affecter la prononciation du français en Égypte. Si nous prenons en considération la réalisation observée dans la séquence « VLP^εL », nous découvrons que des mots comme « filtre », « cercle » ou « ordre » seraient prononcés de façon proche de leur prononciation en anglais : circle ['sərkəl] / filter ['filtər] / order ['ɔrdər]. Dans

« circle », la phonétique de l'anglais ajoute systématiquement un /ə/ afin de séparer la suite de trois consonnes ; tandis dans les deux autres mots « filter » et « order », il y a une voyelle qui s'insère et nous force à prononcer un /ə/ après la plosive /t/ ou /d/ et par conséquent, leur réalisation sonore empêche, de façon logique, la suite des trois consonnes.

2.2.2 Structure syllabique « CVCCCC ».

La structure syllabique « CVCCCC » fait référence à une syllabe qui se compose de quatre consonnes dans la coda syllabique. Cette structure est très rare dans le lexique du français. Malgré sa rareté, nous choisissons de l'examiner de près. Nous avons testé le mot « dextre » :

Nature des séquences	VPsPL
Mots examinés	dextre
Structure syllabique	CV.CCCC
Réalisation standard	\dɛkstʁ\
Réalisation observée 1	\dɛk ^ɛ stʁ\
Réalisation observée 2	\dɛk ^ɛ st ^ɛ ʁ\

D'après les réalisations de nos apprenants, l'articulation des quatre consonnes consécutives \kstr\ s'avère difficile pour la majorité des apprenants. En effet, la présence de quatre consonnes dans la coda syllabique du lexique français constitue une énorme pierre d'achoppement devant nos apprenants débutants. Nous remarquons deux erreurs fréquentes : la première erreur consiste en l'insertion d'un /ɛ/ après la plosive /k/ afin d'assouplir la rencontre

entre la plosive et la fricative qui vient après. La seconde erreur se caractérise par l'insertion d'un autre /ε/ supplémentaire après le groupe /st/ afin de séparer le groupe de trois consonnes /stɤ/. Face à une structure syllabique comportant quatre consonnes, l'apprenant débutant se trouve confronté à un défi articulatoire complexe. Cette séquence consonantique exige une coordination précise des organes phonatoires pour une articulation fluide et intelligible.

3. Groupes consonantiques au milieu du mot.

D'autres séquences attestées peuvent paraître au milieu du lexique français et comportent également trois consonnes consécutives comme « VP.PLV », « VF.PLV », « VL.PLV » (Mertens, 2019, p.49). Ces consonnes se composent de la rencontre des deux groupes : la coda de la syllabe de gauche et l'attaque de la syllabe de droite. Nous avons examiné la réalisation de quelques mots provenant de ces trois formes orthographiques comme suit :

Nature des séquences	VP.PLV		VF.PLV		VL.PLV	
Structure syllabique	CVC.CC VC	V.CVC.CCVC	VC.CC V	VC.CCVC	CVC.CC V	CVC.CCV C
Mots examinés	doctrine	électrode	esprit	esclave	portrait	surprise
Réalisation standard	\dɔktʁin\	\elɛktʁɔd\	\ɛspʁi\	\ɛsklav\	\pɔʁtʁɛ\	\syʁpʁiz\
Réalisation observée	\dɔktʁʲin\	\elɛktʁʲɔd\	\ɛspʁʲi\	\ɛskʁʲlav\	\pɔʁtʁʲɛ\	\syʁpʁʲiz\

Les groupes consonantiques au milieu des mots représentent une autre source de difficulté pour de nombreux apprenants débutants. La même faute de prononciation a été générée par nos apprenants. La succession de trois consonnes même au milieu des mots entraîne de nouveau l'apparition accidentelle de la voyelle épenthétique faible /ɛ/. De même, l'articulation de trois consonnes consécutives peut être jugée comme trop difficile ou inconfortable, ce qui pousse les nouveaux apprenants à insérer une voyelle pour atténuer la collision entre les consonnes prononcées.

Conclusion

Nous avons tenté d'évoquer l'influence des règles phonotactiques de la langue maternelle sur la prononciation des apprenants débutants en FLE. La confusion des apprenants provient du fait que l'ensemble de structures syllabiques du français qui n'ont pas d'égal dans la langue arabe à savoir : « V », « CCCV », « CVCCC » et « CVCCCC » causent des problèmes de production chez la majorité des apprenants débutants en FLE.

Au cours de la production de la structure syllabique « V » à l'intérieur ou à la jonction des mots, les apprenants étaient obligés de faire une pause ou un arrêt soudain et momentané de l'articulation. Cette pause s'avère indispensable pour surmonter la difficulté liée à la prononciation de voyelles successives. En effet, la transition entre deux voyelles consécutives peut poser un défi phonétique, surtout lorsque ces voyelles sont situées dans des mots

adjacents ou lorsqu'elles se suivent rapidement au sein du même mot.

De plus, faute de ces structures syllabiques en arabe, la réunion de trois consonnes ou plus dans l'attaque ou la coda syllabique pousse les apprenants à produire des phonèmes illusoires qui n'ont aucun corrélat acoustique dans le signal, et ce à travers l'insertion d'un /ε/ faible qui vient pour faciliter l'articulation de ces structures jugées difficiles à reproduire. Ce /ε/ se situe toujours après les plosives sourdes ou parfois les fricatives sourdes. Ce phénomène s'est passé à cause de la disparité dans le degré du poids sonore des plosives ou des fricatives (très fermé) par rapport à ce qui les suit, qui était un liquide (ouvert) dans la plupart des cas.

Donc, lors de la reproduction d'un signal sonore, l'apprenant débutant produit des phonèmes qui n'existent pas réellement dans le signal acoustique. Ces « phonèmes illusoires » peuvent être le résultat des interférences externes liées aux contraintes syllabiques de leur langue maternelle, ce qui crée une inadéquation entre la réalisation subjective de l'apprenant et la réalité acoustique du signal.

Pour terminer, dans un cours de phonétique, il est essentiel de sensibiliser les apprenants à l'existence de ces difficultés liées à la variété syllabique du français en donnant de la priorité aux structures syllabiques inexistantes dans la langue arabe. Il faut

entraîner, en l'occurrence, les apprenants à enchaîner les phonèmes de ces structures syllabiques, à les prononcer d'un seul coup, les lier en une seule émission de voix afin d'obtenir une prononciation correcte qui correspond aux normes de la phonétique.

Bibliographie

- Boysson-Bardies, B., (1996). *Comment la parole vient aux enfants*. Éd. Odile Jacob, Paris. DeLoache, J. S.
- DUBOIS Jean, et Alii. (2002). *Dictionnaire de linguistique* », Larousse-Bordas, Paris.
- Dupoux, E. (2002). *Les langages du cerveau*. Odile Jacob : France.
- Landercy, A., Renard, R. (2000). *Éléments de Phonétique*. 2e éd. Bruxelles : Didier.
- Mertens, P., (2019). *Phonétique, phonologie et prosodie du français*, Acco (Leuven, Belgium).
- Ooijselaar, E., (2009). *L'épenthèse des semi-consonnes en français : une recherche empirique*, Universiteit van Amsterdam, BA Franse Taal & Cultuur.
- Pagliano, C., (2003). *L'épenthèse consonantique en français : ce que la syntaxe, la sémantique et la morphologie peuvent faire à la phonologie : parles-en de ta numérotation ? impossible*, Thèse de Doctorat, Université de Nice Sophia-Antipolis, France.
- Rousset., I. (2004). *Structures syllabiques et lexicales des langues du monde: données, typologies, tendances universelles et contraintes substantielles*, Thèse de Doctorat, U.F.R. de sciences du langage, Université Grenoble III – Stendhal, France.

- Wioland., F. (1985). *Les structures syllabiques du français : fréquence et distribution des phonèmes consonantiques, contraintes idiomatiques dans les séquences consonantiques*. Suisse, Slatkine.

المراجع العربية

- محمد جواد النوري (١٩٩٦م). *علم الأصوات العربية*. منشورات جامعة القدس المفتوحة. عمان-الأردن.
- عبد الصبور شاهين (١٩٨٠م). *المنهج الصوتي للبنية العربية رؤية جديدة في الصرف العربي*. ط/بيروت - لبنان. مؤسسة الرسالة.

النطق والقيود الصوتية: دراسة للصعوبات التي يواجهها المتعلمون المبتدئون في دراسة اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في مصر.

ملخص

يعد تعلم نطق الفرنسية تحديًا كبيرًا بالنسبة للمبتدئين المصريين حيث تؤدي تداخلات المعارف وقواعد اللغة الأم، خاصة اللغة العربية في دراستنا هذه، إلى صعوبات على صعيد نطق كلمات معينه في اللغة الفرنسية. يهدف هذا البحث إلى اكتشاف أنواع التداخلات أو التشويشات الصوتية التي قد تمارسها اللغة العربية على نطق بعض التركيبات المقطعية في اللغة الفرنسية. ترتبط هذه التداخلات أو الصعوبات بشكل أساسي بالقيود الصوتية أو فيما يعرف بالإجباريات الصوتية التي تحكم تكوين المقاطع في اللغتين المعنيتين. نستكشف في هذا البحث تأثير القيود الصوتية للغة العربية كلغة أم على نطق اللغة الفرنسية للمتعلمين المصريين المبتدئين والذين يملكون مستوى لغويا ديلف A1 من خلال تحليل الإنتاج الشفهي لبعض الكلمات الفرنسية التي تشهد انتهاكًا صوتيًا لتركيبات المقاطع العربية المعتاد عليها. الهدف هو تحديد وفهم العقبات التي يواجهها الطلاب المصريون المبتدئون عندما يحاولون إعادة الإنتاج الشفهي لتركيبات مقطعية باللغة الفرنسية غير موجودة في لغتهم الأم (العربية). كلمات مفتاحية: القيود أو الإجباريات الصوتيات، تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية، التشويش الصوتي، الإقحام أو زيادة وسط، الإنتاج الشفهي.